

REUNION DE LA COMMISSION CYCLOSPORT

Vendredi 27 avril 2012 à 20 heures 15 à SAINT MARTIN D'ABBAT

Membres présents

Alain GARNIER – Annick BEAUDIN – Daniel LEBERT – Jean-Louis LATOUR – Michel BOIN – Stéphane CROIX
– Georges BERNARDET

Membres absents excusés

Matthieu VATAN

Adhésions

<u>Nom – Prénom</u>	<u>Club</u>	<u>Situation antérieure</u>	<u>catégorie</u>
MILLOT Antoine	US BONNY	néant	15/16 ans
THOMAS Jean-François	AS MENESTREAU VTT	Néant	3°
PORCIN Jérôme	US BONNY	Ufolep 2010 – 2°	3°
THAUVIN André	UC GIEN SPORT	FFC 1994	3°
SIEMIENIEC Sébastien	ASL FAMAR ORLEANS	Ufolep VTT 2011	2° - motif : supériorité manifeste. Pour sa 1ère épreuve a gagné en 3° à ALLOUIS (18) alors qu'il n'avait pas de carton route

Descentes

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Club</u>	<u>Catégorie actuelle</u>	<u>Décision de la Commission</u>
DELRIEU Christian	NEVOY SPORT	3°	GS à compter du 15 mai 2012
THOMAS Fabien	VC COURCY AUX LOGES	3°	GS à compter du 1 ^{er} mai 2012

Montée sur décision de la Commission Départementale

Le cycloportif BRUEY Bernard de l'US BONNY a été descendu en GS le 13 janvier 2012.
Depuis, Il a notamment participé à des épreuves en Côte d'Or et a obtenu :

- une place de 2° le 17 mars 2012
- une place de 1^{er} le 7 avril 2012

La commission départementale décide de le remonter d'office **en 3° catégorie à effet immédiat** pour non respect des règles décidées par la Commission Départementale.

Comportement en course

Bien que cela ait été évoqué lors de précédentes réunions de la Commission Départementale et mentionné dans les comptes rendus, certains cycloportifs ne respectent pas les règles décidées, à savoir :

- en s'intégrant dans les pelotons ou groupe en course lors des échauffements.
- en prenant les roues des pelotons ou groupe qui les doublent en course.

C'est notamment le cas du cycloportif MINITTI (VC castelneuvien) lors de l'épreuve de NEUVILLE AUX BOIS du dimanche 1^{er} avril 2012.

La Commission Départementale décide qu'elle **mettra « hors course » tout contrevenant et en cas de récidive demandera la convocation du contrevenant devant la commission de discipline.**

Championnat Départemental

Les membres de la commission évoque l'organisation du championnat départemental à SAINT LOUP DES VIGNES en partenariat avec le BRAQUET ABBATIEN. Cette organisation est bien structurée à ce jour.

Elle rappelle que les critères de participation sont d'avoir effectué 6 épreuves minimum dans le Loiret (être signaleur à LA RONDE comptant pour une épreuve)

Elle accorde néanmoins une dérogation au cycloportif LELIEVRE Gilbert du BRAQUET ABBATIEN qui a été gravement malade en début d'année et qui ne totalisera pas ses 6 épreuves mais qui a participé à 25 épreuves en 2011 (voir conditions de participation aux divers championnats 2012).

Organisation d'épreuves sur voie publique – circulaire de 1955

Cette circulaire revient sur le devant de la scène et la Commission Départementale rappelle aux organisateurs d'épreuves de **respecter ces règles à partir du 7 juin 2012**. Pour cela il y a lieu de se reporter au communiqué adressé aux clubs par Alain GARNIER le 20 avril 2012.

Communication des listes des engagés-partants lors des épreuves

Les responsables de la commission rencontrent des difficultés pour l'établissement et le contrôle des challenges , du nombre d'épreuves pour les championnats, du nombre d'épreuves pour les descentes, car les cycloportifs inscrits mais non partants ne sont pas toujours rayés sur les listes communiquées.

La commission rappelle donc aux organisateurs et responsables de clubs qu'ils doivent adresser des listes correctes afin d'éviter toute erreur.

Prochaine réunion

Date à définir